



RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION
en HOMMAGE A Moussa GASSAMA, mort au travail
en nettoyant des vitres
MERCREDI 6 AVRIL à partir de midi
du 45 rue Stendhal (CASVP 20^e)
au 14, rue d'Annam (siège Maintenance Industrie)

Le 21 février 2022, Moussa Gassama, a fait une chute alors qu'il nettoyait une fenêtre au service social du 20^{ème} arrondissement du Centre d'action sociale de la ville de Paris. Il est décédé à l'hôpital le samedi 5 mars.

Monsieur Gassama avait 58 ans, il était marié et père de 5 enfants demeurant au Mali. Son travail, dur et mal rémunéré, permettait de subvenir difficilement aux besoins de la famille.

La CGT et le SUPAP FSU s'associent à la douleur de la famille et des proches de Moussa Gassama, ainsi qu'à la peine de ses collègues et des agents de la Ville de Paris qui l'ont connu depuis 7 ans qu'il intervenait dans leurs bureaux.

Concernant l'accident, de nombreuses questions restent actuellement sans réponse, plusieurs enquêtes sont en cours : inspection du travail, police, Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Toute la lumière doit être faite sur les conditions de travail responsables de la mort de Moussa GASSAMA. Un travailleur de 58 ans, faiblement rémunéré par une entreprise sous-traitante est décédé dans l'exercice de ses missions au sein d'un service public, d'un service social.

Cette lumière est nécessaire pour que les droits de la famille à la vérité soient respectés.

Cette lumière est nécessaire pour que cela ne se reproduise pas.

Un Comité Social et Économique (C.S.E.) s'est tenu le 10 mars à Maintenance Industrie et deux comités d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) se sont tenus au sein du CASVP les 15 et 31 mars. Une commission d'enquête doit être votée en CHSCT du CASVP le 8 avril.

Le décès de Monsieur Gassama conduit nos organisations à dénoncer, de nouveau, la politique d'économie capitaliste qui a conduit à cette situation :

La ville de Paris a préféré, pour faire des économies, en recourant à cette société plutôt que d'embaucher directement des salariés.

L'entreprise Maintenance Industrie a réalisé en 2020 un bénéfice de 463 600 euros.

Le bénéfice annuel de plusieurs centaines de milliers d'euros et les économies publiques se font aux dépens de la santé et de la sécurité et met la vie des travailleuses et des travailleurs du nettoyage en danger tous les jours.

Bien que Monsieur Gassama soit décédé dans l'exercice de ses missions au sein d'un service public, sa famille ne pourra pas compter sur le soutien prévu pour les familles de fonctionnaires décédés, même si le CASVP a volontairement pris en charge une partie des frais d'obsèques. Le décès de Monsieur Gassama nous rappelle donc douloureusement que l'externalisation et la sous-traitance permettent avant tout aux employeurs publics de faire des économies et de les dédouaner de leurs responsabilités.

L'administration parisienne a fait le choix de faire appel à la sous-traitance pour limiter sa masse salariale et ses responsabilités d'employeur. De nombreux services voient ainsi intervenir une multitude d'agents (qui changent souvent au gré des marchés ou au bon vouloir des sociétés employeurs) pour l'entretien ou la sécurité des locaux. En CHSCT extraordinaire du 15 mars et suite au décès de Moussa Gassama, le CASVP prêtait encore des vertus au recours à la sous-traitance, qui permettrait d'élever les entreprises à un haut niveau d'exigence sociale, et donc d'améliorer les conditions des salariés desdites sociétés.

Pourtant, la réalité de ces travailleuses et travailleurs est bien différente : travail parfois non rémunéré pendant des mois, horaires impossibles et éloignement entre les lieux d'interventions, matériel stocké en dehors des sites d'intervention qu'il faut donc transporter d'un endroit à l'autre, fatigue, usure non reconnue, absence de possibilité de reclassement des salariés usés et vieillissants qui continuent de travailler malgré une santé dégradée, exposition aux produits chimiques sans protection...

Ce tragique évènement doit susciter une réelle prise de conscience de l'administration et donner lieu aux changements qui s'imposent en mettant fin à l'externalisation.

En 2019, l'assurance maladie a recensé 733 salariés sont morts au travail en 2019, soit 2 morts au travail par jour.

La sous-traitance est un facteur aggravant le risque d'accidents, notamment mortels. Les salariés ne doivent pas perdre leur vie à la gagner en travaillant. Pour la CGT et le SUPAP FSU, la vie passe avant les profits et les économies publiques.

Assez de victimes au travail. Maintenance Industrie et la Ville de Paris n'ont pas mis en place les conditions nécessaires pour éviter cet accident mortel au travail.

L'Union Départementale CGT de Paris, son collectif CGT parisien du nettoyage, la CGT CASVP et le SUPAP FSU dénoncent les économies faites par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris et son entreprise sous-traitante. Elles appellent les salariés de la Ville de Paris, de Maintenance Industrie et toutes celles et tous ceux indignés par le décès de Moussa GASSAMA à se joindre au rassemblement manifestation en hommage à Moussa GASSAMA. Pour Monsieur Gassama et tous les autres, pour revendiquer des conditions de travail dignes, pour que personne ne perde sa vie à (mal) la gagner.

RASSEMBLEMENT MERCREDI 6 AVRIL A 12H au 45 rue Stendhal, Paris 20ème

Le rassemblement se poursuivra par une manifestation jusqu'au 14 rue d'Annam, siège de Maintenance Industrie.